


DE FACULTÉ  
MÉDECINE

# Code de PROFESSIONNALISME

GAGE DE QUALITÉ

FACULTÉ DE MÉDECINE

LA SANTÉ **DURABLE**  NOTRE ENGAGEMENT POUR LA VIE



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté de médecine

# AGIR AVEC PROFESSIONNALISME, NOTRE RESPONSABILITÉ

À la Faculté de médecine de l'Université Laval, le **professionnalisme** n'est pas une simple valeur, c'est une **valeur phare**.

C'est pourquoi un code a été produit afin de concrétiser la vision facultaire du professionnalisme. En tant qu'étudiant, enseignant, chercheur ou membre du personnel administratif, vous êtes un ambassadeur de la Faculté et ce code s'adresse à vous. Bonne lecture!

En savoir plus : [www.fmed.ulaval.ca/professionnalisme](http://www.fmed.ulaval.ca/professionnalisme)

## Sens du devoir et des responsabilités

### Savoir-être :

- Être intègre et capable d'exercer son jugement de façon autonome et critique.
- Être guidé par le maintien et l'amélioration du bien-être individuel et collectif qu'il s'agisse de l'avancement, du transfert des connaissances, de pratiques professionnelles ou de services.
- Être conscient des besoins de la société et assumer son imputabilité sociale.
- Être capable de s'autoévaluer et de reconnaître ses limites.
- Viser à atteindre et à maintenir un équilibre personnel.

### Savoir-faire :

- Développer, maintenir à jour ses connaissances et son expertise dans une perspective d'excellence et d'innovation.
- Accorder la priorité au maintien et à l'amélioration du bien-être individuel ou collectif.
- Exercer son rôle au sein des institutions d'appartenance et contribuer à leur bon fonctionnement.
- Contribuer à l'amélioration des connaissances, des pratiques, des soins et des services.
- Être engagé dans son milieu professionnel et dans son milieu clinique.
- Travailler en équipe avec collégialité, faire appel aux autres compétences et ressources au moment approprié.
- Assurer et protéger la créativité, l'autonomie intellectuelle et le jugement critique.
- Prévenir, reconnaître, déclarer et, s'il y a lieu, gérer ou participer à la résolution des conflits d'intérêts.

## Respect de l'autre et altruisme

### Savoir-être :

- Être ouvert à l'autre et le considérer humainement comme un égal.
- Être empathique à l'autre et à son expérience.
- Être capable d'une relation de continuité.

### Savoir-faire :

- Respecter l'autre quelles que soient sa vulnérabilité, ses caractéristiques, ses valeurs, ses croyances, ses opinions, sa condition sociale, culturelle, économique et politique.
- Écouter et être attentif aux besoins de l'autre.
- Être capable de comprendre lorsqu'il y a souffrance, avoir la volonté de la soulager et savoir manifester de l'empathie, de la compassion et de la solidarité.
- Communiquer adéquatement et respectueusement avec autrui.
- Collaborer pleinement avec les membres de son équipe, les membres de son organisation et la collectivité.
- Démontrer une ouverture à l'interdisciplinarité.
- Reconnaître la contribution des étudiantes, des étudiants, des enseignantes, des enseignants, des pairs et des collègues.
- En milieu clinique, agir comme partenaire dans les soins ou les services susceptibles d'être porteurs de sens pour la personne, ses proches et la communauté.
- En milieu clinique, se donner une organisation de travail capable d'assurer une continuité dans les soins en collaboration avec les intervenants du réseau et respecter la propriété intellectuelle.

## Souci de justice

### Savoir-être :

- Se préoccuper de justice sociale, d'équité dans l'accès aux soins, dans l'utilisation des fonds de recherche et dans l'exercice de ses fonctions.

### Savoir-faire :

- Agir avec un souci d'équité.
- Gérer les ressources mises à sa disposition et à celles de son organisation de manière efficiente et efficace dans un souci d'amélioration du bien-être individuel et collectif.
- Selon son expertise, participer aux débats de société, prendre la défense des patients et des collectivités.

**INTÉGRITÉ**  
**ALTRUISME**  
**RESPONSABILITÉ**  
**EXCELLENCE**  
**JUSTICE**  
**EMPATHIE**  
**SOLIDARITÉ**  
**ENGAGEMENT**  
**LEADERSHIP**  
**ÉTHIQUE**  
**RESPECT**

**Que vous soyez une personne en situation d'enseignement, d'apprentissage ou d'activité professionnelle à la Faculté de médecine, si vous avez besoin d'information ou de soutien dans une situation difficile, vous pouvez joindre les instances facultaires suivantes :**

**Le directeur exécutif :**

[vdex@fmed.ulaval.ca](mailto:vdex@fmed.ulaval.ca)

**La Direction des affaires étudiantes :**

[dae@fmed.ulaval.ca](mailto:dae@fmed.ulaval.ca)

**Le Bureau d'assistance aux professeurs :**

[assistanceprof@fmed.ulaval.ca](mailto:assistanceprof@fmed.ulaval.ca)

**À propos du code de professionnalisme**

La promotion du professionnalisme est une façon de contribuer au devoir d'imputabilité sociale de notre Faculté. Ce code s'appuie sur le Cadre de référence *Imputabilité sociale et professionnalisme*.

La création du code a été dirigée par la Direction de l'imputabilité sociale et du professionnalisme, en concertation avec de nombreux membres de la Faculté.

**[www.fmed.ulaval.ca/professionnalisme](http://www.fmed.ulaval.ca/professionnalisme)**